

premier feuillet

AN 1879



ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

Commune de St. André de Cubzac

Arrondissement du Tribunal de 1^{re} instance
DE BORDEAUX

Registre des Naissances

MM. les Maires sont
à apporter dans la confec-
des tables un soin tout par-
Le manque absolu de
l'irrégularité de
autres, ont provoqué
fois des observations de
de M. le Procureur de la
L'intérêt public ré-
que cet état de choses cesse.
irrégularités les plus ordinai-
le manque de prénoms,
ou de dates. La table
d'abord le nom de
par ordre alphabétique,
et ensuite la date.
les Maires voudront bien se
scrupuleusement à
instruction.

Nous, Juge commissaire nommé par M. le Président du Tribu-
nal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution
des dispositions du Code civil, coté et parafé le présent registre,
contenant *vingt six* feuillets,
pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune
de *St. André de Cubzac* pendant l'an 1879.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1878.

Juge de St. Pierre

N° 1

Du 2 Janvier



François Beaumont



Du deux Janvier mil huit cent soixante deux neuf
neuf heures du matin,

2 Ides

Acte de naissance de François Beaumont, né hier à
neuf heures du matin au bourg de St. André de Cubra; fils
légitime de Jacques Beaumont, teneur, âgé de vingt huit
ans, et de Marie Brignon, sans profession, âgée de vingt
deux ans, mariés et demeurant ensemble à St. André de Cubra,
Le nom de l'enfant a été reconnu être François.

Premier témoin Guillaume Jouge, cultivateur, âgé de soixant
six ans, Second témoin Pierre Thérèse Sabotier, âgé de quarante
cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le second
témoin a signé avec nous après lecture, et nous le présent et le
déclarant qui ont déclaré en savoir.

Contatés devant le sieur par nous Louis Martin Dantagnon,
Maire de St. André de Cubra, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

L. Dantagnon

Signature circulaire

N° 2

Du 2 Janvier

Elie Beaumont

Du deux Janvier mil huit cent soixante deux neuf
à neuf heures et demi du matin,

Acte de naissance de Elie Beaumont, né hier à neuf heures
cinq minutes du matin, au bourg de St. André de Cubra;
fils légitime de Jacques Beaumont, teneur, âgé de vingt
huit ans, et de Marie Brignon, sans profession, âgée de
vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St. André
de Cubra.

Le nom de l'enfant a été reconnu être Elie.
Premier témoin Guillaume Jouge, cultivateur, âgé de
vingt six ans, Second témoin Pierre Thérèse Sabotier, âgé de
quarante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le second témoin
a signé avec nous après lecture, et nous le présent et le déclarant
qui ont déclaré en savoir.

Contatés devant le sieur par nous Louis Martin Dantagnon,
Maire de St. André de Cubra, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Par acte en date du vingt
trois de mai mil huit cent
soixante deux, enregistré à la
Mairie de St. André de Cubra
le 25 de mai 1862, il a été
constaté que le mariage de
Jacques Beaumont teneur
avec Marie Brignon sans
profession, célébré par nous
officier de l'état civil le 25
de mai mil huit cent six

L. Dantagnon

Décédé le 20 Février
1970 à ST ANDRÉ DE
CUBRAZAC (Gironde)
St André de Cubra;
le 11...

Signature circulaire

N. 3

Du 2 Janvier

Pierre Jouge

Deuxième Janvier mil huit cent soixante deux ans, à six heures du matin.

Acte de naissance de Pierre Jouge, né le treize Décembre dernier, à huit heures du soir, au lieu de l'Andrie de Lubac, commune de l'Andrie de Lubac; fils légitime de Guillaume Jouge, cultivateur, âgé de vingt six ans, et de Marie Esprit, son épouse, âgée de vingt cinq ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de l'Andrie de Lubac.

Le bon de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Pierre Feurié, Sabotier, âgé de quarante ans, second témoin Jean Bauré, tonnelier, âgé de vingt neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et approuvé par lui, et nous le déclarant qui a été lu et approuvé.

Compté devant la loi par moi Emile Martin, Dantagnan, Clerc de l'Andrie de Lubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Emile Martin, Laure Léon

N. 4

Du 2 Janvier

Marie Gabrielle Jeanneau

Deuxième Janvier mil huit cent soixante deux ans, à six heures du matin.

Acte de naissance de Marie Gabrielle Jeanneau, née le treize Décembre dernier, à huit heures du soir, au lieu de l'Andrie de Lubac; fille légitime de Jean Jeanneau, cultivateur, âgé de vingt trois ans, et de Marie Esprit, sa femme, âgée de vingt six ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de l'Andrie de Lubac.

Le bon de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Etienne Hamad, cultivateur, âgé de quarante ans, habitant de cette commune, second témoin Pierre Feurié, Sabotier, âgé de quarante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et approuvé par lui, et nous le déclarant qui a été lu et approuvé.

Compté devant la loi par moi Emile Martin, Dantagnan, Clerc de l'Andrie de Lubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Emile Martin, Laure Léon

N. 5

Du 6 Janvier

Jean Feurié



Deuxième Janvier mil huit cent soixante deux ans, à trois heures du soir.

Acte de naissance de Jean Feurié, né ce jour à deux heures du matin, au bourg de l'Andrie de Lubac; fils légitime de Pierre Bernard Feurié, cultivateur, âgé de vingt deux ans, et de Marie Berthe Vigié, son épouse, âgée de dix neuf ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de l'Andrie de Lubac.

Le bon de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Pierre Feurié, Sabotier, âgé de quarante cinq ans, second témoin Eugène Stradus, cultivateur, âgé de quarante trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et approuvé par lui, et nous le déclarant qui a été lu et approuvé.

Compté devant la loi par moi Emile Martin, Dantagnan, Clerc de l'Andrie de Lubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Emile Martin, Laure Léon

N. 6

Du 14 Janvier

Jean Charpentier

Quatrième Janvier mil huit cent soixante deux ans, à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Jean Charpentier, né ce jour à deux heures du soir au lieu de la Gare commune de l'Andrie de Lubac; fils légitime de Bernard Charpentier, tonnelier, âgé de trente ans, et de Marie Marguerite Bernant, son épouse, âgée de dix huit ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Gare.

Le bon de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Jean Bauré, tonnelier, âgé de vingt neuf ans, second témoin Jean Raymond, cultivateur, âgé de quarante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et approuvé par lui, et nous le déclarant qui a été lu et approuvé.

Compté devant la loi par moi Emile Martin, Dantagnan, Clerc de l'Andrie de Lubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Emile Martin, Laure Léon

N° 7

Du 17 Janvier

Chiriac Sabourin

Du quinze janvier mil huit cent soixante neuf, à onze heures du matin.

Acte de naissance de Chiriac Sabourin, né le dix sept au Bourg de St André de Cubra, fils légitime de Pierre Sabourin cultivateur, âgé de trente quatre ans, et de Marie Lefrançois femme professeur, âgée de vingt cinq ans, mariés et domiciliés ensemble au dit lieu de la Poeyade.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Pierre Perrin, laboureur, âgé de quarante cinq ans, second témoin Jean Raymond, charron, âgé de quarante ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à moi faite par le père de l'enfant, nous avons redigé le présent acte que le témoin et déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté sur double par moi Emile Martin Dantigny, Maire de St André de Cubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Martin Dantigny, Maire de St André de Cubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Chiriac Sabourin, Raymond Jean

Martin Dantigny

Par les acte de mariage en date du vingt sept mil huit cent soixante neuf, enregistré au bureau de la commune de St André de Cubra, nous avons constaté mariage au Bourg de St André de Cubra, entre le dit homme et la dite femme, et constaté que le dit homme est âgé de trente quatre ans, et la dite femme de vingt cinq ans, mariés et domiciliés ensemble au dit lieu de la Poeyade.

Edwintyng

Decesse au 85 Mars

au Jallou (Guise) le sept

Novembre mil neuf cent

soixante deux

le dix novembre mil neuf

cent soixante deux

le Mave,

Cecy

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

N° 9

Du 29 Janvier

Grand Ambroise Alphonse Ploum



Acte de naissance de Jean Ambroise Alphonse Ploum, fils légitime de Jean Ploum, marchand, âgé de vingt cinq ans, et de Anne Eugénie Mérieu, sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et domiciliés ensemble au Bourg de St André de Cubra.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Jean Marie Montant, orfèvre, âgé de quarante huit ans, second témoin Jules Diez, boulanger, âgé de trente six ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à moi faite par le père de l'enfant, nous avons redigé le présent acte que le témoin et déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté sur double par moi Emile Martin Dantigny, Maire de St André de Cubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

JM Montant, Jules Diez

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

N° 10

Du vingt neuf janvier mil huit cent soixante deux, à trois heures du soir.

Acte de naissance de Raymond Perard, né avant hier, à trois heures du soir, au lieu de St Aubert, au Bourg de St André de Cubra, fils légitime de Joseph Perard, cultivateur, âgé de trente huit ans, et de Marie Marguerite Bellecour, sans profession, âgée de trente six ans, mariés et domiciliés ensemble au dit lieu de St Aubert, au

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Pierre Camy, garde champêtre, âgé de cinquante quatre ans, second témoin Pierre Perrin, laboureur, âgé de quarante cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à moi faite par le père de l'enfant, nous avons redigé le présent acte que le témoin et déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté sur double par moi Emile Martin Dantigny, Maire de St André de Cubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Pierre Camy, Pierre Perrin

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Edwintyng

Du 1^{er} Février

Du premier Février mil huit cent soixante et un, à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Henri Colomban, né hier à onze heures du soir, au bourg de St. André de Cubzac, fils légitime de Pierre Colomban, cordonnier, âgé de vingt huit ans, et de sa femme, Geneviève, sans profession, âgée de vingt ans, et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Michel Noiret, cordonnier, âgé de vingt huit ans, second témoin François Jaubert, menuisier, âgé de trente huit ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constata suivant la loi par moi Comte Martin Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Comte Martin Dantagnan
Maire de St. André de Cubzac
François Jaubert
Michel Noiret

Acte en date du 20 Mars 1861...
D'après le dix septembre mil neuf cent cinquante et un, le dix septembre mil neuf cent cinquante et un, le dix septembre mil neuf cent cinquante et un, le dix septembre mil neuf cent cinquante et un.

Du 17 Février



Du dix sept Février mil huit cent soixante et un, à neuf heures du matin.
Acte de naissance de François David, né hier à onze heures du soir, au lieu de Cury, commune de St. André de Cubzac, fils légitime de François David, cultivateur, âgé de trente deux ans, et de Marie Soula, sans profession, âgée de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble au village de Cury.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin André Brard, boucher, âgé de trente quatre ans, second témoin Pierre Thiéry, sabbier, âgé de quarante cinq ans, demeurant ensemble au village de Cury, et le déclarant ont signé avec nous après lecture, et nous le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constata suivant la loi par moi Comte Martin Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Comte Martin Dantagnan
Maire de St. André de Cubzac
André Brard
Pierre Thiéry

François David
Décédé en date d'acte de Cubzac le six Nois 1861 mil neuf cent cinquante et un - le dix Nois 1861 mil neuf cent cinquante et un.

Acte en date du 20 Mars 1861...
D'après le dix septembre mil neuf cent cinquante et un, le dix septembre mil neuf cent cinquante et un, le dix septembre mil neuf cent cinquante et un, le dix septembre mil neuf cent cinquante et un.

Du 13 Février

Du treize Février mil huit cent soixante et un, à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Michel Lafon, né hier à onze heures du soir, au lieu de la Grave, commune de St. André de Cubzac, fils légitime de Pierre Lafon, cultivateur, âgé de vingt trois ans, et de Marie Noiret, sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au village de la Grave.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Campy, gard champêtre, âgé de cinquante quatre ans, second témoin Pierre Thiéry, sabbier, âgé de quarante cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constata suivant la loi par moi Comte Martin Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Comte Martin Dantagnan
Maire de St. André de Cubzac
Pierre Campy
Pierre Thiéry

Acte en date du 20 Mars 1861...
D'après le dix septembre mil neuf cent cinquante et un, le dix septembre mil neuf cent cinquante et un, le dix septembre mil neuf cent cinquante et un, le dix septembre mil neuf cent cinquante et un.

Du 18 Février

Jean Ducos

Du dix huit Février mil huit cent soixante et un, à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Jean Ducos, né le quinze de ce mois à sept heures du matin au bourg de St. André de Cubzac, fils légitime de Victor Ducos, propriétaire, âgé de trente un ans, et de Augustine Duprat, sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin François Noiret, propriétaire, âgé de vingt deux ans, second témoin Étienne Ollié, menuisier, âgé de trente ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constata suivant la loi par moi Comte Martin Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Comte Martin Dantagnan
Maire de St. André de Cubzac
François Noiret
Étienne Ollié

Jean Ducos
Acte en date du 20 Mars 1861...
D'après le dix septembre mil neuf cent cinquante et un, le dix septembre mil neuf cent cinquante et un, le dix septembre mil neuf cent cinquante et un, le dix septembre mil neuf cent cinquante et un.

N^o 11
Du 11 Février
Louis Elle

Du huit huit heures mil huit cent soixante
deux ans, à trois heures du soir,
Acte de naissance de Louis Elle, né le
de ce mois à quatre heures du matin, au bourg de S. Pierre
de Cuckar, fils légitime de Etienne Elle, journalier, âgé
de trente ans, et de Jeanne Luceur, sans profession, âgée de
vingt ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de Cuckar.
Le bon de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Ugeux, tailleur, âgé de vingt ans, au
bourg de Cuckar, cordonné, âgé de vingt huit ans, habitant
à cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contrats suivant la loi par moi Emile Martin, Dantagon
Maire de S. Pierre de Cuckar, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Elle Charles Moir
Ugeux
Martin

N^o 16
Du 21 Février
Charles Rabault

Du vingt-un février mil huit cent soixante deux ans
à deux heures du soir,
Acte de naissance de Marie Rabault, née le deux
de ce mois à deux heures du matin, au lieu de la Cabaye, commune
de S. Pierre de Cuckar; fille légitime de Jean Rabault, cultivateur,
âgé de trent quatre ans, et de Jeanne Bignolle, sans profession, âgée de
vingt ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Cabaye.
Le bon de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Choiron, laboureur, âgé de quarante ans,
habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contrats suivant la loi par moi Emile Martin, Dantagon
Maire de S. Pierre de Cuckar, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Rabault
Choiron
Martin

Par acte en date du vingt
septième mil huit cent
soixante deux, nous avons
quatre cents cinquante
deux, enregistré de mariage
de M. Jean de Cuckar
Cuckar, journalier, et
de M. Jeanne Luceur,
à contracté mariage avec
le mariage est célébré
à cette date, nous avons
fait par nous officier
de l'état civil.
E. Dantagon
Maire de S. Pierre de Cuckar
faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.
le 25 Février 1862
le Maire
Luceur

N^o 17
Du 22 Février
Pierre Luceur

Du vingt deux février mil huit cent soixante
deux ans, à trois heures du soir,
Acte de naissance de Pierre Luceur, né ce jour
de ce mois à deux heures du matin, au lieu de la Cabaye, commune de S. Pierre
de Cuckar; fils légitime de Pierre Luceur, cultivateur,
âgé de vingt trois ans, et de Jeanne Choiron, sans profession,
âgée de dix neuf ans; mariés et demeurant ensemble au
dit lieu de la Cabaye.
Le bon de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Choiron, laboureur, âgé de quarante
ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu
avec nous après lecture, et dont le déclarant ont signé avec nous.
Contrats suivant la loi par moi Emile Martin, Dantagon
Maire de S. Pierre de Cuckar, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Luceur
Choiron
Martin

N^o 18
Du 23 Février
Fermis Larthe

Du vingt quatre février mil huit cent soixante deux ans,
à deux heures du matin,
Acte de naissance de Fermis Larthe, né le vingt un de ce mois
à sept heures du matin, au bourg de S. Pierre de Cuckar;
fils légitime de Baptiste Larthe, journalier, âgé de vingt
huit ans, et de Jeanne Goussier, sans profession, âgée de vingt
cinq ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de S. Pierre
de Cuckar.
Le bon de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Choiron, laboureur, âgé de quarante
ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été
lu avec nous après lecture, et dont le déclarant ont signé avec nous.
Contrats suivant la loi par moi Emile Martin, Dantagon
Maire de S. Pierre de Cuckar, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Larthe
Goussier
Martin

Deceles a S. Anne a la place
de quatre Mars mil neuf
cent quarante sept.
Le vingt neuf Mai mil
neuf cent quarante sept
Le Maire,
Larthe
Goussier
Martin

N. 11

De 27 Mars

Simon Signat

De vingt sept Mars mil huit cent soixante
 six ans, à deux heures du soir,
 Acte de naissance de Simon Signat, né hier matin à
 cinq heures, au lieu de Perron, commune de S. André de
 Cubzac, fils légitime de Jean Signat, cultivateur, âgé de
 vingt sept ans, et de Anne Perron, son épouse, âgée de
 vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Perron.
 Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Parmi témoins Pierre Guiraud, salubier, âgé de quarante ans,
 second témoin Pierre Peyron, parrain, âgé de trente quatre
 ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
 de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été
 déclaré et signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
 Maire de S. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
 public de l'état civil.

Signat *Simon* Peyron *frs*
 Dantagnan

N. 12

De 3 Mars

Nelson Perron

De trois Mars mil huit cent soixante six ans, à deux
 heures de matin,
 Acte de naissance de Nelson Perron, né hier matin à
 six heures et demi au bourg de S. André de Cubzac, fils
 légitime de Corant Jules Perron, cocher, âgé de vingt sept
 ans, et de Anne Gilette, son épouse, âgée de trente ans,
 mariés et demeurant ensemble au bourg de S. André de Cubzac.
 Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Parmi témoins Jean Fayon, palefrenier, âgé de quarante
 six ans, second témoin Jean Bergey, marchand, âgé de
 quarante deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
 père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a
 été déclaré et signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
 Maire de S. André de Cubzac, faisant la
 fonction d'officier public de l'état civil.

Fayon Bergey
 Perron Dantagnan

N. 21

De 6 Mars



Pierre Kelle

Acte en date du vingt
 six Mars mil huit cent
 soixante six ans.
 La mère de
 l'enfant
 Pierre Kelle
 est décédée
 le six Mars
 mil huit cent
 soixante six ans.
 Son mari
 Pierre Kelle
 est décédé
 le six Mars
 mil huit cent
 soixante six ans.
 Dantagnan

De six Mars mil huit cent soixante six ans, à deux heures du soir,
 Acte de naissance de Pierre Kelle, né hier à deux heures
 du matin, au lieu de Grangy, commune de S. André de Cubzac,
 fils légitime de Pierre Kelle, en son, âgé de vingt sept ans,
 et de Anne Cognat, son épouse, âgée de vingt trois ans,
 mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Grangy.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Parmi témoins François Guiraud, cultivateur, âgé de trente ans,
 demeurant à S. André de Cubzac, second témoin Pierre Guiraud, salubier, âgé de
 quarante ans, demeurant à S. André de Cubzac.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de
 l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été déclaré et
 signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
 Maire de S. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
 public de l'état civil.

Decede à Sadrac (grande)
 le six Mars mil huit
 cent soixante six ans
 le quinze Mars mil huit
 cent soixante six ans
 le Mars,
 Dantagnan

N. 22

De 16 Mars

Louis Perron

Acte en date de trois Mars
 mil huit cent soixante six ans
 commune de S. André de Cubzac
 naissance et constaté en vertu
 de son contrat de mariage
 par moi Dantagnan, Maire
 de S. André de Cubzac, le
 six Mars mil huit cent
 soixante six ans.

De six Mars mil huit cent soixante six ans, à deux heures du soir,
 Acte de naissance de Louis Perron, né ce jour à deux
 heures et demi au bourg de S. André de Cubzac, fils légitime de
 Etienne Perron, serrurier, âgé de trente ans, et de Marie
 Labatut, couturière, âgée de vingt sept ans, mariés et
 demeurant ensemble au bourg de S. André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Parmi témoins Pierre Guiraud, teneur, âgé de trente deux
 ans, second témoin Joseph Bourget, serrurier, âgé de vingt
 six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
 père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été
 déclaré et signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
 Maire de S. André de Cubzac, faisant la
 fonction d'officier public de l'état civil.

Decede à Saint
 André de Cubzac le
 six Mars mil huit
 cent soixante six ans
 le six Mars
 mil huit cent
 soixante six ans
 le Mars
 Dantagnan

N^o 20
 Du 19 Mars
 Marguerite Jeanne Lavanau
 Le 19 Mars
 Acte de naissance de Marguerite Jeanne Lavanau, née hier à deux heures du soir, au lieu de St-Hippolyte, commune de St-Hippolyte de Cubzac, fille légitime de Pierre Lavanau, cultivateur, âgé de vingt-trois ans, et de Catherine Moignard, sans profession, âgée de vingt-deux ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de St-Hippolyte.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premiers témoins Jean Bergeger, propriétaire, âgé de quarante-trois ans, second témoins François Moignard, ferronnier, âgé de vingt-trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et déclaré l'enfant être légitime, au lieu de St-Hippolyte.

Contatsé suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de St-Hippolyte de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Bergeger *Moignard* *Dantagnan*

Decesse à St André de Cubzac, le premier octobre mil neuf cent cinquante cinq

N^o 21
 Du 19 Mars
 Marie Berniard
 Acte de naissance de Marie Berniard, née hier à onze heures et demi à St-Hippolyte, commune de St-Hippolyte de Cubzac; fille légitime de Pierre Berniard, cultivateur, âgé de vingt-quatre ans, et de Marguerite Allan, sans profession, âgée de vingt-un ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de St-Hippolyte.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premiers témoins Pierre Lavanau, ferronnier, âgé de vingt-trois ans, second témoins François Moignard, ferronnier, âgé de vingt-trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et déclaré l'enfant être légitime, au lieu de St-Hippolyte.

Contatsé suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de St-Hippolyte de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Dantagnan *Moignard* *Berniard*

N^o 22
 Du 26 Mars
 Pierre Durcau
 Acte de naissance de Pierre Durcau, né hier à huit heures et demi de soir au lieu de Port-Auxi, commune de St-Hippolyte de Cubzac, fils légitime de Bernard Durcau, cultivateur, âgé de vingt-sept ans, et de Marie Lutar, sans profession, âgée de vingt-un ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Port-Auxi.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premiers témoins Jean Laforge, aubergiste, âgé de trente ans, second témoins Adrien Louis Chauvillat, cultivateur, âgé de vingt-huit ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et déclaré l'enfant être légitime, au lieu de Port-Auxi.

Contatsé suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de St-Hippolyte de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Dantagnan *Durcau* *Bernard*

N^o 23
 Du 31 Mars
 Pierre Moassy
 Acte de naissance de Pierre Moassy, né hier à onze heures et demi au lieu de Champ de Joli, commune de St-Hippolyte de Cubzac, fils légitime de Jean Moassy, ferronnier, âgé de vingt-neuf ans, et de Catherine Sabatier, sans profession, âgée de vingt-trois ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Champ de Joli.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premiers témoins Pierre Camp, garde champêtre, âgé de quarante-quatre ans, second témoins Pierre Moignard, cultivateur, âgé de quarante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et déclaré l'enfant être légitime, au lieu de Champ de Joli.

Contatsé suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de St-Hippolyte de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Dantagnan *Moignard* *Bernard*

N° 27

Du 16 Avril
Jean Grille

Du six Avril mil huit cent soixante deux ans
à six heures du matin.
Acte de naissance de Jean Grille, né après à cinq heures du matin au lieu de la Baisade, commune de St. Pierre de Cubzac, fils légitime de Michel Grille, cultivateur, âgé de quatre-vingt ans, et de Marguerite Couvreur, sans profession, âgée de trente quatre ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Baisade.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Emile Mondos, propriétaire, âgé de cinquante-un ans, second témoin Antoine Durançon, maître-pêcheur, âgé de trente ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui les témoins ont signé avec nous après lecture et non le déclarant, qu'il est en savoir.
Contaté devant la loi par moi Emile Martin Dantagnon, maire de St. Pierre de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Durançon
Emile Martin Dantagnon

recensement de la commune de St. Pierre de Cubzac, le sixième jour du mois d'Avril mil huit cent soixante deux ans.

N° 28

Du 16 Avril
Jean Duluc

Du huit Avril mil huit cent soixante deux ans
à six heures du matin.
Acte de naissance de Jean Duluc, né hier à deux heures du soir au lieu de Chauvin, commune de St. Pierre de Cubzac, fils légitime de Jean Duluc, facteur, âgé de trente-trois ans, et de Marie Durançon, sans profession, âgée de trente-sept ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Chauvin.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Camp, garde-champêtre, âgé de cinquante-trois ans, second témoin Pierre Théras, sabotier, âgé de quarante-cinq ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui les témoins ont signé avec nous après lecture.
Contaté devant la loi par moi Emile Martin Dantagnon, maire de St. Pierre de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Duluc
Emile Martin Dantagnon

recensement de la commune de St. Pierre de Cubzac, le sixième jour du mois d'Avril mil huit cent soixante deux ans.

N° 29

Du 16 Avril



Jean Christoph Broustey



Du six Avril mil huit cent soixante deux ans
à six heures du matin.
Acte de naissance de Jean Christoph Broustey, né le quatorze de ce mois à six heures du matin au lieu de Saignan, commune de St. Pierre de Cubzac, fils légitime de Eloi Broustey, âgé de trente-trois ans, cultivateur, et de Marguerite Bellin, sans profession, âgée de vingt-sept ans, habitant de cette commune, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Saignan.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Théras, sabotier, âgé de quarante-cinq ans, second témoin Théras Lamade, avocat, âgé de trente-trois ans, habitant de cette commune, le premier témoin, suivant la prescription de l'article 31.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui les témoins ont signé avec nous après lecture.
Contaté devant la loi par moi Emile Martin Dantagnon, maire de St. Pierre de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Broustey
Emile Martin Dantagnon

Ides 9

N° 30

Du 16 Avril

Jean Camille Broustey

Du six Avril mil huit cent soixante deux ans
à six heures du matin.
Acte de naissance de Jean Camille Broustey, né le quatorze de ce mois à six heures du matin au lieu de Saignan, commune de St. Pierre de Cubzac, fils légitime de Eloi Broustey, cultivateur, âgé de trente-trois ans, et de Marguerite Bellin, sans profession, âgée de vingt-sept ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Saignan.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Théras, sabotier, âgé de quarante-cinq ans, second témoin Théras Lamade, avocat, âgé de trente-trois ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui les témoins ont signé avec nous après lecture.
Contaté devant la loi par moi Emile Martin Dantagnon, maire de St. Pierre de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Broustey
Emile Martin Dantagnon

N^o 31

Du 11 Avril

Legis Andromani

Du vingt huit Avril mil huit cent soixante dix neuf
à deux heures du soir,
Acte de naissance de Léon Andromani, né lui a un
heureux mariage au bourg de Saint André de Cubzac, fille légitime
de Jean Andromani, journalier à cheval, âgé de trente trois ans, et
de Marie Gode, sans profession, âgée de vingt trois ans, mariés
et demeurant ensemble au bourg de Saint André de Cubzac.

Le ser de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Comy, garde-champêtre, âgé de
cinquante quatre ans. Second témoin, Jules Comy, cocher, âgé de
trente ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin seul
désigné ont signé avec nous après lecture.

Contats suivants la loi par moi Emile Martel, Dantagnon,
Maire de Saint André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Cocud amir, Jules Comy

Edantagnon

N^o 36

Du 1^{er} Mai

Jean Marie
Bourguet Billaud

Du cinq Mai mil huit cent soixante dix neuf, à
trois heures du soir,

Acte de naissance de Jean Marie Bourguet Billaud,
né à Paris le 1^{er} Mai, au bourg de Saint André de Cubzac, fille légitime
de Ernest Billaud, cultivateur, âgé de vingt neuf
ans, et de Marie Elie, sans profession, âgée de vingt
sept ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de Saint André de Cubzac.

Le ser de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Dupuy, carrier, âgé de vingt sept
ans, demeurant à Périgueux Carrel, second témoin, Jacques Bonnet,
probitaire, âgé de vingt deux ans, demeurant à Saint André de Cubzac.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin
seul désigné ont signé avec nous après lecture, à la réception

Contats suivants la loi par moi Emile Martel, Dantagnon,
Maire de Saint André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Dupuy, Joac

Billaud

Edantagnon

N^o 37

Du 18 Mai



Chérie Leymorgie



Du dix huit Mai mil huit cent soixante dix neuf,
à deux heures du soir,

Acte de naissance de Chérie Leymorgie, née le dix de
Mai à dix heures du matin, au bourg de Saint André de Cubzac,
fille légitime de Pierre Leymorgie, cultivateur, âgé de
vingt neuf ans, et de Marie Pontonon, sans profession, âgée de
vingt ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de Saint André de Cubzac.

Le ser de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Bourrel, laboureur, âgé de quarante
cinq ans, second témoin, Jean Bourguet, secrétaire de la mairie,
âgé de quarante sept ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin, et la déclarant
ont signé avec nous après lecture.

Contats suivants la loi par moi Emile Martel, Dantagnon,
Maire de Saint André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Bourguet

Leymorgie

11^u Bourguet
née Martel
Edantagnon

N^o 38

Du 1^{er} Mai

Willem Marie
Marie Carthe

Decidee à Libourne

(grande) le six Novembre
mil neuf cent soixante six
le deux Décembre mil
neuf cent soixante six -
le Marie,
receveur

Du quinz Mai mil huit cent soixante dix neuf à quatre
heures du soir.

Acte de naissance de Willem Marie Marie Carthe,
né lui a son père et mère de loi, au bourg de Saint André de Cubzac,
fille légitime de Jean Paul Carthe, facteur, âgé de trente cinq
ans, et de Marie Elie, sans profession, âgée de trente un ans,
mariés et demeurant ensemble au bourg de Saint André de Cubzac.

Le ser de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Pierre Galet, instituteur, âgé de vingt
un ans, second témoin, Pierre Bourrel, laboureur, âgé de quarante
cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin
seul désigné ont signé avec nous après lecture.

Contats suivants la loi par moi Emile Martel, Dantagnon,
Maire de Saint André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Carthe

Galet

Edantagnon

N^o 39

Du 23 Mai

Jean Moynard

Enoncé en date du 23 mai mil neuf cent dix-neuf...
le Maire,
Louis Jacquet

Du vingt trois Mai mil huit cent soixante dix neuf
à trois heures, au lieu
de naissance de Jean Moynard, né lui-même
au hameau de Saint-André, commune de Saint-André
de Cubzac, fils légitime de Pierre Emile Moynard, catholique
âgé de vingt quatre ans, et de Jeanne Favreuilh, catholique
âgée de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de
Saint-André de Cubzac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Bonnet, catholique, âgé de quarante cinq
ans, second témoin Jean Elzi, protestant, âgé de trente
sept ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et
signé avec nous après lecture et non le déclarant qui a été vu et
contaté. Surant la loi par moi Emile Martin Dantagnan
Maire de Saint-André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.
Vigery
M. J. Coy
E. Dantagnan

N^o 41

Du 24 Juin



Albert Jean
Andrie

Par acte en date du vingt Octobre
mil neuf cent dix
sept, à la mairie
de Saint-André de
Cubzac, ont été
présentés Jean
Andrie, dont
le mariage a été
constaté dans
l'acte de mariage
de ce jour, et
Marie Jeanne
Andrie, dont
le mariage a été
constaté dans
l'acte de mariage
de ce jour, tous
deux âgés de
vingt ans, mariés
et demeurant
ensemble au lieu
de Saint-André
de Cubzac.
Le sexe de l'enfant
a été reconnu être
masculin.
Premier témoin
Gabriel Jean
Andrie, protestant,
âgé de quarante
deux ans, habitant
de cette commune.
Sur la requête et
présentation à nous
faite par le père
de l'enfant, nous
avons rédigé le
présent acte qui
a été lu et signé
avec nous après
lecture.
Contaté surant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de Saint-André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.
E. Dantagnan

12 Jours
Du vingt quatre Juin mil huit cent soixante dix
neuf, à trois heures, au lieu
de naissance de Albert Jean Andrie, né lui-même
au hameau de Saint-André, commune de Saint-André
de Cubzac, fils légitime de Gabriel Andrie, catholique, âgé de vingt deux
ans, et de Marie Bouche, catholique, âgée de vingt huit
ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de Saint-André de Cubzac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Gabriel Jean Andrie, protestant, âgé de quarante deux
ans, second témoin Michel Morin, catholique, âgé de vingt
sept ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et
signé avec nous après lecture.
Contaté surant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de Saint-André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.
E. Dantagnan

N^o 40

Du 3 Juin

Henri Cabestan

le Maire,
Louis Jacquet

Du trois Juin mil huit cent soixante dix neuf, à
deux heures, au lieu
de naissance de Henri Cabestan, né à Paris à
une heure du matin, au lieu de Plagny, commune de Saint-André
de Cubzac, fils légitime de Louis Cabestan, marié, âgé de
vingt neuf ans, et de Geneviève Baudouin, sans profession, âgée
de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble au lieu
de Saint-André de Cubzac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Gustave Estienne Larnad, marchand, âgé
de quarante trois ans, et de Jean Thaven, tonnelier, âgé de vingt
neuf ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et
signé avec nous après lecture.
Contaté surant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de Saint-André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.
Cabestan Louis
E. Dantagnan
Louis J. Larnad
Jean Thaven

Decide à St Christoly de Blaye
(Seine) les deux Mai mil neuf
cent soixante sept.
le Maire
Louis Jacquet
N^o 41
Du 24 Juin
Philippe Jean
Girard

Par acte en date du
vingt un décembre mil neuf
cent quinze, ont été
présentés à la mairie
de Bordeaux, Philippe Jean
Girard, dont le mariage a été
constaté dans l'acte de mariage
de ce jour, et Marie
Blaiseau, dont le mariage a été
constaté dans l'acte de mariage
de ce jour, tous
deux âgés de
vingt ans, mariés
et demeurant
ensemble au lieu
de Saint-André
de Cubzac.
Le sexe de l'enfant
a été reconnu être
masculin.
Premier témoin
Anton Dolan, protestant, âgé de
quarante deux ans, habitant de
cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et
signé avec nous après lecture, et non le déclarant qui a été vu et
contaté.
Contaté surant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de Saint-André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.
E. Dantagnan

Du vingt quatre Juin mil huit cent soixante dix
neuf, à trois heures, au lieu
de naissance de Philippe Jean Girard, né lui-même
au hameau de Saint-André, commune de Saint-André
de Cubzac, fils légitime de Augustin Girard, protestant, âgé de
vingt deux ans, et de Marie Malabry, sans profession, âgée de
vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de
Saint-André de Cubzac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Anton Dolan, protestant, âgé de quarante deux
ans, second témoin Jean Morin, catholique, âgé de vingt
sept ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et
signé avec nous après lecture.
Contaté surant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de Saint-André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.
Desca
E. Dantagnan

N. 113
 Du 21 juin
 Jean-André Duffarg

De vingt huit jours mil huit cent soixante deux
 mort a son bureau de soi

Acte de naissance de Jean Andrie Duffarg, né le
 vingt cinq de ce mois à huit heures du soir, au Bourg de St André
 de Cubzac, fils légitime de Louis Albert Duffarg, plâtrier,
 âgé de trente ans, et de Marie Magdaline Noisail Ollivier,
 âgée de vingt un ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg
 de St André de Cubzac.

L'acte de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin André Beckedergue, propriétaire, âgé de
 soixante trois ans, second témoin André Ollivier, chef de bureau, âgé
 de vingt cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
 de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le
 déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comstaté suivant lecture par moi Émile Martin Dantagnan,
 Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
 public de l'état civil.

Moffarg de Kichey
 André Beckedergue
 Dantagnan

N. 114
 Du 21 juillet
 Jean Garneau

De quatre juillet mil huit cent soixante deux
 a deux heures de soi

Acte de naissance de Jean Garneau, né à deux heures
 du matin, au lieu de la Rivière, commune de St André de Cubzac,
 fils légitime de Guillaume Garneau, cultivateur, âgé de vingt
 six ans, et de Anastasie Chabaud, sans profession, âgée de vingt
 ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Rivière.

L'acte de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Baver, tonnelier, âgé de vingt neuf ans, second
 témoin Pierre Pommier, laboureur, âgé de quarant six ans, habitants
 de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
 de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le
 déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comstaté suivant lecture par moi Émile Martin Dantagnan,
 Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
 public de l'état civil.

Garneau
 Pommier
 Dantagnan

N. 115
 Du 9 juillet
 Jean Camille Baudouin

De sept juillet mil huit cent soixante deux
 mort à son bureau de soi

Acte de naissance de Jean Camille Baudouin, né le cinq
 de ce mois, à six heures du matin, au Bourg de St André de Cubzac,
 fils légitime de Jean Philippe Baudouin, tonnelier, âgé de vingt
 huit ans, et de Catharine Colson, sans profession, âgée de vingt
 cinq ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de St André
 de Cubzac.

L'acte de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Ploreau, marchand, âgé de vingt six
 ans, second témoin Louis Poyron, ferronnier, âgé de trente quatre
 ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
 de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le
 déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comstaté suivant lecture par moi Émile Martin Dantagnan,
 Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
 public de l'état civil.

Baudouin
 Poyron
 Ploreau
 Dantagnan

N. 116
 Du 14 juillet
 Justus Gauche

De quatre juillet mil huit cent soixante deux
 a neuf heures du matin

Acte de naissance de Justus Gauche, né à neuf heures
 du matin, au lieu du Port de Plage, commune de St André de Cubzac,
 fils légitime de Pierre Gauche, cultivateur, âgé de vingt ans, et
 de Marie Elviale, sans profession, âgée de dix huit ans, mariés
 et demeurant ensemble au dit lieu du Port de Plage.

L'acte de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Laforgue, arboriste, âgé de trente ans,
 second témoin Jean Baver, tonnelier, âgé de vingt neuf ans, habitants
 de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
 de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le
 déclarant ont signé avec nous après lecture et nous l'avons déclaré que
 nous en avons fait un acte de naissance.

Comstaté suivant lecture par moi Émile Martin Dantagnan,
 Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
 public de l'état civil.

Laforgue
 Baver
 Dantagnan

N^o 47

Du 1^{er} juillet

François Olivier

Le quinze juillet mil huit cent soixante dix neuf, à six heures du matin
 Acte de naissance de François Olivier, né hier à six heures du matin, au lieu de Gatha, commune de St. Pierre de Lubac, fils légitime de Gabriel Olivier, cultivateur, âgé de vingt huit ans, et de Marie Briat, sans profession, âgée de vingt ans, mariés et venant ensemble au dit lieu de Gatha.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Jean Vigier, tailleur d'habits, âgé de vingt trois ans, habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Contaté suivant la loi par moi Comte Martin Dantagnon, Maire de St. Pierre de Lubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Thomas Olivier
 Dantagnon Vigier

N^o 48

Du 16 juillet

Marianne Briquet

(Mairie de -)

le Cuisinier les Ponts (Mairie de) le Cuisinier mil neuf cent soixante dix.

mil neuf cent soixante dix.

le Maire,

Dantagnon

Du seize juillet mil huit cent soixante dix neuf, à six heures du matin.

Acte de naissance de Marie Briquet, née hier à deux heures du soir, au lieu de Morsay, commune de St. Pierre de Lubac, fille légitime de François Briquet, fermier, âgé de vingt deux ans, et de Jeanne Mellier, sans profession, âgée de vingt ans, mariés et venant ensemble au dit lieu de Morsay, commune de Lubac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin Pierre Texier, laboureur, âgé de quarante six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Contaté suivant la loi par moi Comte Martin Dantagnon, Maire de St. Pierre de Lubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Briquet François Lafargue Jean
 Texier Dantagnon

N^o 49

Du 19 juillet

Jean Giraud

L'acte en date de ce jour, cinq heures mil neuf cent soixante dix neuf, Jean Giraud, dit le naissance et contaté cinquante cinq ans, second témoin Pierre Texier, laboureur, âgé de quarante six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Contaté suivant la loi par moi Comte Martin Dantagnon, Maire de St. Pierre de Lubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Thérèse Estève
 Dantagnon

N^o 50

Du dix sept juillet mil huit cent soixante dix neuf, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Jean Giraud, né hier à six heures du matin, au lieu de Gatha, commune de St. Pierre de Lubac, fils légitime de Pierre Giraud, cultivateur, âgé de vingt huit ans, et de Catherine Gaudin, sans profession, âgée de vingt huit ans, mariés et venant ensemble au dit lieu de Gatha.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Pierre Camp, garde champêtre, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Comte Martin Dantagnon, Maire de St. Pierre de Lubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Giraud Camp
 Dantagnon

N^o 51

Du 7 août

Marianne Giraud

L'acte en date de ce jour, dix heures mil neuf cent soixante dix neuf, Marie Giraud, dite le naissance et contaté cinquante six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Comte Martin Dantagnon, Maire de St. Pierre de Lubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Mairie de Lubac le huit Mars mil neuf cent soixante dix neuf le Maire, Dantagnon

Du dix sept juillet mil huit cent soixante dix neuf, à six heures du matin.
 Acte de naissance de Marie Giraud, née hier à six heures du soir, au lieu de Patoche, commune de St. Pierre de Lubac, fille légitime de Thomas Giraud, cultivateur, âgé de vingt six ans, et de Marguerite Dantagnon, âgée de vingt deux ans, mariés et venant ensemble au dit lieu de Patoche.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin Pierre Camp, garde champêtre, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Comte Martin Dantagnon, Maire de St. Pierre de Lubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Giraud Camp
 Dantagnon

N^o 7

Da le huit
Jeanne Portin

Da le huit ont mil huit cent soixante dix neuf
sept heures du soir
Acte de naissance de Francois Portin, né hier à sept heures
du soir au lieu de Novalle, commun de St. André de tubrau, fils
légitime de Antoine Portin, cultivateur, âgé de vingt quatre ans,
et de Jeanne Allain son épouse, âgée de vingt trois ans, mariés
et demurant ensemble au dit lieu de Novalle.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Barthélemy Bouquet, marchand, âgé de quarante
sept ans, second témoin Francois Picot, marchand, âgé de
quarante trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et
déclaré par lui avoir été lu et entendu, et non le contraire
qu'il ait été dit.

Constat suivant le loi par moi Emile de Coster Dantagnon,
Maire de St. André de tubrau, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Faites à Dantagnon
Emile de Coster

N^o 8

Da le huit
Jean Jourdan

Da vingt un ont mil huit cent soixante dix neuf à
neuf heures du matin
Acte de naissance de Jean Jourdan, né hier à sept heures et
demi du soir, au lieu de Novalle, commun de St. André de tubrau,
fils légitime de Jean Jourdan, cultivateur, âgé de vingt sept ans, et
de Jeanne Proustiau, cultivateur, âgée de vingt quatre ans, mariés
et demurant ensemble au dit lieu de Novalle.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Alphonse Moreau, marchand, âgé de
quarante huit ans, second témoin Jules Uge, boulanger, âgé de
trente trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et
déclaré par lui avoir été lu et entendu, et non le contraire
qu'il ait été dit.

Constat suivant le loi par moi Emile de Coster Dantagnon,
Maire de St. André de tubrau, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Faites à Dantagnon
Emile de Coster

N^o 9

Da le 4
Marie Louise
Gaulin

Da quatre Septembre mil huit cent soixante dix
neuf à neuf heures du matin
Acte de naissance de Marie Louise Gaulin, née le deux
de ce mois à midi au lieu de la Grange, commun de St. André de
tubrau, fille légitime de Pierre Gaulin, cultivateur, âgé de vingt
trois ans, et de Jeanne Germain, son épouse, âgée de vingt
trois ans, mariés et demurant ensemble au dit lieu de la Grange.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Gaulin, cultivateur, âgé de vingt deux
ans, demurant à Villages, second témoin Pierre Thérèse, âgé
de quarante trois ans, demurant à St. André de tubrau.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et
déclaré par lui avoir été lu et entendu, et non le contraire
qu'il ait été dit.

Constat suivant le loi par moi Emile de Coster Dantagnon,
Maire de St. André de tubrau, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Faites à Dantagnon
Emile de Coster

N^o 10

Da le 6
Jacques Fourcade

Da six Septembre mil huit cent soixante dix neuf, à
trois heures du soir
Acte de naissance de Jacques Fourcade, né hier à neuf
heures du soir, au lieu de Bland, commun de St. André de tubrau,
fils légitime de Jean Fourcade, cultivateur, âgé de cinquante
quatre ans, et de Marie Lécuyer, cultivateur, âgée de quarante un
ans, mariés, et demurant ensemble au dit lieu de Bland.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Thérèse, laboureur, âgé de quarante trois
ans, second témoin Jean Thérèse, tonnelier, âgé de vingt neuf ans,
habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et
déclaré par lui avoir été lu et entendu, et non le contraire
qu'il ait été dit.

Constat suivant le loi par moi Emile de Coster Dantagnon,
Maire de St. André de tubrau, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Faites à Dantagnon
Emile de Coster

En acte en date de vingt
cinq juillet en dix six sur le
registre de cette commune par
M. de Coster Dantagnon, Maire
de St. André de tubrau, ont
assisté et ont signé avec moi
M. de Coster Dantagnon
Maire de St. André de tubrau,
faisant la fonction d'officier
public de l'état civil, le père
enfant au lieu de Bland, mil huit cent dix neuf.

N. 17
 Du 17 juil
 Georges Cognat

Acte de naissance de Georges Cognat né hier à quatre heures du soir au Bourg de St. André de Cubzac, fils légitime de Pierre Cognat, tonnelier, âgé de trente quatre ans, et de Jeanne Cognat, sans profession, âgée de vingt huit ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de St. André de Cubzac.

L'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Pierre Fournier, tonnelier, âgé de vingt neuf ans, second témoin Pierre Fournier, laboureur, âgé de quarante six ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Sire Martin Dantagnon, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Pierre Cognat
Jean Pierre Fournier
Pierre Fournier

N. 16
 Du 23 juil

Acte de naissance de Germain Gerbaut, né hier à sept heures trente minutes de soir, au lieu de Port-neuf, commune de St. André de Cubzac; fille légitime de Pierre Édgar Gerbaut, vigneron de commune, âgé de vingt six ans, et de Marie Magdelaine Page, son épouse, âgée de vingt neuf ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Port-neuf.

L'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Pierre Page, propriétaire, âgé de cinquante sept ans, second témoin Pierre Thérèse, laboureur, âgé de quarante six ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Sire Martin Dantagnon, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Pierre Édgar Gerbaut
Pierre Page
Pierre Thérèse

N. 17
 Du 28 juil

Acte de naissance de Germaine Gerbaut, née hier à sept heures de soir, au lieu de Port-neuf, commune de St. André de Cubzac; fille légitime de Pierre Édgar Gerbaut, vigneron de commune, âgé de vingt six ans, et de Marie Magdelaine Page, son épouse, âgée de vingt neuf ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Port-neuf.

L'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Pierre Page, propriétaire, âgé de cinquante sept ans, second témoin Pierre Thérèse, laboureur, âgé de quarante six ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Sire Martin Dantagnon, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Pierre Édgar Gerbaut
Pierre Page
Pierre Thérèse

N. 18
 Du 24 juil

Acte de naissance de Petronille Mallard, née à deux heures, et venue de matin, au lieu de Port-neuf, commune de St. André de Cubzac, fille légitime de Guillaume Mallard, cultivateur, âgé de vingt neuf ans, et de Anne Chomen, son épouse, âgée de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Port-neuf.

L'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Marie Montaut, marchand, âgé de quarante neuf ans, second témoin Victor Lafon, cordier, âgé de trente trois ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture, et nous le déclarant qui a dit à savoir.

Contaté suivant la loi par moi Sire Martin Dantagnon, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Marie Montaut
Victor Lafon

N: 60

Du six Octobre mil huit cent soixante dix neuf, à neuf heures du soir, Acte de naissance de Jean Lafage, né avant hier à quatre heures du soir, au lieu de Pontaudou, commune de St. Julien de Lubersac, fils légitime de Mathieu Lafage, marié à Marg. âgé de quarante ans, et de Marie Bae, sans profession, âgée de trente cinq ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Pontaudou.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Dorris, sabotier, âgé de quarante ans, second témoin Pierre Gang, gard. champêtre, âgé de cinquante ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons vérifié le présent acte qui le déclarant est légal, nous ont signé avec nous après lecture.

Compté devant la loi par moi Emile Martin Dantagnon, Maire de St. Julien de Lubersac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

L. Herault (Signature) Curry (Signature)
E. Dantagnon

En cas de doute de tout un commun ou tout un quel que soit de la commune de St. Julien de Lubersac, nous le présentons et nous le déclarons être légal, nous ont signé avec nous après lecture.

N: 61

Du sept Octobre mil huit cent soixante dix neuf, à deux heures du matin.

Acte de naissance de Joseph Pleumier, né le cinq des deux à trois heures et demi du matin, au lieu de Plagnac, commune de St. Julien de Lubersac, fils légitime de Joseph Pleumier, marié, âgé de vingt six ans, et de Marie Calusteau, sans profession, âgée de vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Plagnac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Vigier, tailleur, âgé de trente ans, second témoin Jean Vigier, praticien, âgé de trente huit ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons vérifié le présent acte qui le déclarant est légal, nous ont signé avec nous après lecture.

Compté devant la loi par moi Emile Martin Dantagnon, Maire de St. Julien de Lubersac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Pleumier Joseph (Signature) Vigier (Signature)
E. Dantagnon

En cas de doute de tout un commun ou tout un quel que soit de la commune de St. Julien de Lubersac, nous le présentons et nous le déclarons être légal, nous ont signé avec nous après lecture.

17

N: 61

Du sept Octobre mil huit cent soixante dix neuf, à trois heures du soir, Acte de naissance de Marie Chibaud, née à quatre heures du soir, au lieu de St. Julien de Lubersac, fille légitime de Jean Chibaud, cultivateur, âgé de quarante ans, et de Anastasie Dorris, sans profession, âgée de quarante deux ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de St. Julien de Lubersac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Alfred Gabard, serrurier, âgé de trente deux ans, second témoin Pierre Dorris, sabotier, âgé de quarante six ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons vérifié le présent acte qui le déclarant est légal, nous ont signé avec nous après lecture.

Compté devant la loi par moi Emile Martin Dantagnon, Maire de St. Julien de Lubersac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

D. Gabard (Signature) E. Dantagnon

N: 62

Du dix Octobre mil huit cent soixante dix neuf, à deux heures du matin, Acte de naissance de Louis Henry Mounery, né hier à deux heures du soir, au lieu de Perret, commune de St. Julien de Lubersac, fils légitime de Jean Mounery, cantonnier, âgé de vingt sept ans, et de Marie Perron, sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Perret.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Dorris, sabotier, âgé de quarante six ans, second témoin Jean Vigier, marchand, âgé de quarante sept ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons vérifié le présent acte qui le déclarant est légal, nous ont signé avec nous après lecture.

Compté devant la loi par moi Emile Martin Dantagnon, Maire de St. Julien de Lubersac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Perron (Signature) Mounery (Signature)
E. Dantagnon

Du 10 Octobre Louis Henry Mounery

E. Dantigny

Du sept Octobre mil huit cent soixante deux ans
à dix heures du matin.

Acte de naissance de Joseph Plumeau né le cinq de ce
à trois heures et demie du matin, au lieu de Plagne, commune de
St. André de Cubzac, fils légitime de Joseph Plumeau, marié,
de vingt six ans, et de Steane Leabustreau, son épouse, âgée
de sept ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Plagne.

L'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Vigier, tailleur, âgé de trente ans, habitant

de cette commune, second témoin Jean Vigier, peigneur, âgé de trente huit ans, habitant

de cette commune. Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté surant la loi par moi Emile Marton Dantigny
maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Plumeau Joseph Vigier
Vigier Dantigny

Par acte en date du trente-un
novembre mil neuf cent sept inscrit
sur les registres de cette commune,
Joseph Plumeau dont la
naissance est constatée dans l'acte
ci-dessus a contracté mariage avec
Jeanne Marie Adolpheine
L'auveroché.

Dont mention faite par nous
officier de l'état civil le trente un
novembre mil neuf cent sept.

E. Dantigny

N° 63

De 13 Octobre

Année Chirac
Dupuy

Acte de naissance de Anne Chirac Dupuy, née le 13 Octobre mil huit cent soixante deux, à trois heures du soir, au lieu de Beaulieu, commune de Saint-André de Lubers, fille légitime de Louis Dupuy, cultivateur, et de Marie Chirac, sans profession, âgée de trente quatre ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Beaulieu.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Perrin, sabotier, âgé de quarante sept ans, second témoin Jean Bergère, maréchal, âgé de quarante sept ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation a été fait par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et déclaré par nous après lecture, et nous le déclarant que le témoin est de la commune de Saint-André de Lubers, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Bergère Perrin
Dupuy

De 13 Octobre mil huit cent soixante deux

N° 64

De 16 Octobre

Année Grillet

Acte de naissance de Anne Grillet née à Paris le 16 Octobre mil huit cent soixante deux, à deux heures du soir, au lieu de Colonge, commune de Paris, fille légitime de Bertrand Grillet, fabricant, et de Eugénie Mangy, sans profession, âgée de vingt trois ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Colonge.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Perrin, sabotier, âgé de quarante sept ans, second témoin Jean Bour, tisserand, âgé de vingt neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation a été fait par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et déclaré par nous après lecture, ainsi que le déclarant que le témoin est de la commune de Colonge, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Grillet Perrin Bour

N° 65

De 17 Octobre

Année Pierre

Acte de naissance de Anne Pierre née le 17 Octobre mil huit cent soixante deux, à huit heures du soir, au lieu de Beaulieu, commune de Saint-André de Lubers, fille légitime de Pierre Pierre, cultivateur, et de Marie Pierre, sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Beaulieu.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Perrin, sabotier, âgé de quarante sept ans, second témoin Jean Bergère, maréchal, âgé de quarante sept ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation a été fait par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et déclaré par nous après lecture, et nous le déclarant que le témoin est de la commune de Saint-André de Lubers, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Pierre Perrin Bergère

De 17 Octobre mil huit cent soixante deux, à huit heures du soir, au lieu de Beaulieu, commune de Saint-André de Lubers, fille légitime de Pierre Pierre, cultivateur, et de Marie Pierre, sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Beaulieu.

Acte de naissance de Anne Pierre née le 17 Octobre mil huit cent soixante deux, à huit heures du soir, au lieu de Beaulieu, commune de Saint-André de Lubers, fille légitime de Pierre Pierre, cultivateur, et de Marie Pierre, sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Beaulieu.

Pierre Perrin Bergère

N° 66

De 11 Novembre

Année Larraxin

Acte de naissance de Anne Larraxin née le 11 Novembre mil huit cent soixante deux, à deux heures du soir, au lieu de Colonge, commune de Paris, fille légitime de Bertrand Larraxin, fabricant, et de Eugénie Mangy, sans profession, âgée de vingt trois ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Colonge.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Perrin, sabotier, âgé de quarante sept ans, second témoin Jean Bour, tisserand, âgé de vingt neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation a été fait par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et déclaré par nous après lecture, ainsi que le déclarant que le témoin est de la commune de Colonge, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Larraxin Perrin Bour

Larraxin Perrin Bour

N. 67

Du 9 gbr

François Fournier

Par acte en date du trois Janvier mil neuf cent sept...

Dantigny

Par acte en date du trois Janvier mil neuf cent sept...

Dantigny

Par acte en date du trois Janvier mil neuf cent sept...

Dantigny

Par acte en date du trois Janvier mil neuf cent sept...

Dantigny

Par acte en date du trois Janvier mil neuf cent sept...

Dantigny

Par acte en date du trois Janvier mil neuf cent sept...

Dantigny

Par acte en date du trois Janvier mil neuf cent sept...

Dantigny

Par acte en date du trois Janvier mil neuf cent sept...

Dantigny

Par acte en date du trois Janvier mil neuf cent sept...

Dantigny

Par acte en date du trois Janvier mil neuf cent sept...

Dantigny

Par acte en date du trois Janvier mil neuf cent sept...

Dantigny

Par acte en date du trois Janvier mil neuf cent sept...

Dantigny

Par acte en date du trois Janvier mil neuf cent sept...

Dantigny

Par acte en date du trois Janvier mil neuf cent sept...

Dantigny

Par acte en date du trois Janvier mil neuf cent sept...

Dantigny

Par acte en date du trois Janvier mil neuf cent sept...

Dantigny

Par acte en date du trois Janvier mil neuf cent sept...

Dantigny

Par acte en date du trois Janvier mil neuf cent sept...

Dantigny

Du neuf novembre mil huit cent soixante sept...

Acte de naissance de Jean Fournier...

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin...

Premier témoin Justin Antoine cultivateur...

Second témoin Pierre Gabriel...

Sur la requête et présentation a nous faite...

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Dantigny

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Dantigny

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Dantigny

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Dantigny

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Dantigny

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Dantigny

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Dantigny

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Dantigny

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Dantigny

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Dantigny

Martin Dantagnan, maire de St. Thier de...

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

N. 69

Du 15 gbr

Jean Marguerite Laporte

Acte de naissance de Jean Marguerite Laporte...

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin...

Premier témoin François Gauthier...

Second témoin Marcel Moreau...

Sur la requête et présentation a nous faite...

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Dantigny

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Dantigny

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Dantigny

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Dantigny

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Dantigny

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Dantigny

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Dantigny

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Dantigny

Martin Dantagnan, maire de St. Thier de...

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Martin Dantagnan, maire de St. Thier de...

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Martin Dantagnan, maire de St. Thier de...

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Martin Dantagnan, maire de St. Thier de...

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Martin Dantagnan, maire de St. Thier de...

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Martin Dantagnan, maire de St. Thier de...

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Martin Dantagnan, maire de St. Thier de...

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Martin Dantagnan, maire de St. Thier de...

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Martin Dantagnan, maire de St. Thier de...

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Martin Dantagnan, maire de St. Thier de...

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Martin Dantagnan, maire de St. Thier de...

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Martin Dantagnan, maire de St. Thier de...

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Martin Dantagnan, maire de St. Thier de...

Comstaté suivant le lui par moi Emile Gaborin...

Par acte en date du vingt
septième du mois de Janvier
mil neuf cent cinquante
deux
le huitième au lieu
de cent cinquante trois.
de Navarre.

Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été
signé avec nous après lecture, et non le déclarant
qui a été absent.

Comté d'Artois de la loi par moi Louis Martin
Dantagnon, mari de St. André de Cubra, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

W. L. V. G. B.
J. Duranthon
E. Dantagnon

N° 71
Du 15 gbr
Acte de naissance de Marie Brinne Duranthon, née
le sixième de mai à onze heures cinquante deux ans, au bourg de
St. André de Cubra, fille légitime de Jean Duranthon
Duranthon négociant, âgé de trente ans, et de Victorine Emma
Goussier sans profession, âgée de vingt ans, mariés et demeurant
ensemble au bourg de St. André de Cubra.

Le père de l'enfant a été reconnu être le premier
Permittimus Germain Charles Gaudin, propriétaire, âgé
de quarante quatre ans, second témoin Jean Aron Galoup
propriétaire, âgé de trente cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a
été signé avec nous après lecture.

Comté d'Artois de la loi par moi Louis Martin
Dantagnon, mari de St. André de Cubra, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Duranthon
Gaudin
Arion Galoup
E. Dantagnon

N° 72
Du 23 gbr
Acte de naissance de Marie Anne
Perreau, commune de St. André de Cubra, fille légitime
de Jean Marie Horgasson cultivateur âgé de vingt trois ans
et de Eugénie Horgasson sans profession âgée de
vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au lieu
de Perreau commune de St. André de Cubra.

Le père de l'enfant a été reconnu être le premier
Premier témoin Pierre Favier tabacier âgé de quarante
cinq ans, second témoin Pierre Louis garde champêtre
âgé de cinquante cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui
a été signé avec nous après lecture.

Comté d'Artois de la loi par moi Louis Martin Dantagnon
mari de St. André de Cubra, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Pierre Favier
Pierre Louis
Louis Martin Dantagnon

N° 73
Du 6 Dbr
Acte de naissance de Baptiste Horgasson, né le
sixième de mai au lieu de Baillon commune de St. André de Cubra,
fils légitime de Jacques Horgasson, cultivateur, âgé de trente ans,
et de Marie Gastinel, sans profession, âgée de vingt ans, mariés
et demeurant ensemble au lieu de Baillon.

Le père de l'enfant a été reconnu être le premier
Permittimus El. Bertheau, propriétaire, âgé de soixante ans,
second témoin Régis Jeanne propriétaire, demeurant à la localité de
Cubra, âgé de cinquante neuf ans, et pour le témoin de St. André de
Cubra.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été
signé avec nous après lecture.

Comté d'Artois de la loi par moi Louis Martin Dantagnon
mari de St. André de Cubra, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Régis Jeanne
Louis Martin Dantagnon
Horgasson
Bertheau
Jeanne

1874
Du 20 Dec
Jean Joseph Sabutian
Acte de naissance de Pierre Joseph Sabutian, né le jour à cinq heures du matin au bourg de St. André de Cubzac, fils légitime de Louis Sabutian, tonnelier, âgé de vingt sept ans, et de Marie Degan, sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac. Le bon de l'enfant a été reconnu être masculin.
Promis témoin Jean Bergegne, secretaire de la commune, âgé de quarante sept ans, second témoin Pierre Kerroul, sabotier, âgé de quarante six ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qu'ils, témoins et déclarants ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant la loi par nous Emile Dantagnon, Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.
Bergegne Sabutian Kerroul
Dantagnon

1874
Du 27 Dec
Jean Marquise Elisabeth Crocard
Acte de naissance de Jean Marquise Elisabeth Crocard, né le vingt septième de ce mois à un heure et demi du matin au bourg de St. André de Cubzac, fille légitime de Benoît Michel Crocard, négociant, âgé de vingt neuf ans, et de Charlotte Marquise Chomaille, sans profession, âgée de vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac. Le bon de l'enfant a été reconnu être féminin.
Promis témoin Gaston Dubois, négociant, âgé de trente quatre ans, second témoin Charles Gyrard, négociant, âgé de quarante deux ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qu'ils, témoins et déclarants ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant la loi par nous Emile Dantagnon, Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.
J. Crocard Dubois Gyrard
Dantagnon

1874
Cet acte est inscrit le présent registre, cent quatre vingt quatre, acte de naissance, à jour tant, un Décembre mil huit cent soixante deux, par nous, sousigné, Emile Dantagnon, Maire de St. André de Cubzac, remplissant la fonction d'officier public de l'état civil.
Dantagnon

Dept. de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux
Année 1879
Table Alphabétique des actes de naissances de St. André de Cubzac

N° des actes		Noms et Prénoms	Date de acte
1	8	André Louis	25 janvier
2	41	André Albert Jean	24 juin
3	1	Beaumont François	2 janvier
4	2	Beaumont Etienne	2 7
5	10	Berard Raymond	22 7
6	22	Berson Louis	26 Mars
7	24	Bernard Marie	19 7
8	29	Broustey Jean Etienne	16 Mars
9	30	Broustey Jean Camille	16 7
10	31	Brissonnau Jean	11 7
11	36	Billaut Jean Marie Marquise	1 Mars
12	45	Baidouin Jean Camille	9 juillet
13	46	Briegu Marie	16 7

14 61	Berthie Jean	12 g ^{de}
15 6	Charpentier Jean	14 Janvier
16 11	Colmetron Jean	5 Février
17 37	Commanin Regis	28 Août
18 31	Carthe Colin Marie Jean	15 Mars
19 13	David Françoise	17 Février
20 18	Ducos Jean	18 9
21 37	Dureau Pierre	26 Mars
22 25	Duluc Jean	8 Août
23 33	Dehors Marie (enfant naturel)	21 9
24 43	Deffarge Jean Marie	28 Juin
25 63	Dupey Jean Marie	13 Octobre
26 71	Duranthon Marie Brenie	18 g ^{de}
27 15	Ellie Louis	18 Février
28 1	Ferrié Jeanne	6 Janvier
29 20	Frem Nelson	3 Mars
30 31	Fortin Françoise	16 Août
31 74	Faurcad Jacques	6 g ^{de}
32 67	Fournier Françoise	9 g ^{de}
33 37	Grillet Jean	1 Août
34 34	Guyon Jean	26 9
35 42	Girard Philippe Jean	27 Juin
36 44	Garcin Jean	4 Juillet
37 46	Gauche Justine	14 9
38 49	Girard Jean	19 9
39 50	Girard Marie	1 Août
40 56	Gerbaut Germain	23 g ^{de}

41 57	Gerbaut Germain	23 g ^{de}
42 64	Grillet Jean	16 Octobre
43 70	Gabin Emile	17 g ^{de}
44 72	Houine Marie Jean	25 9
45 73	Horgassan Baptiste	6 26
46 3	Fouge Pierre	2 Janvier
47 4	Jeanne Marie Gabrille	2 9
48 52	Jourdan Jean	21 Août
49 53	Paulin Marie Louis	4 g ^{de}
50 12	Lafon Michel	13 Février
51 23	Lavancou Marguerite Louis	19 Mars
52 32	Lalann Marie Louis	28 Août
53 37	Lymaigrie Chérie	12 Mars
54 19	Lafay Jean	6 Octobre
55 49	Laporte Jean Marguerite	13 g ^{de}
56 21	Melle Pierre	6 Mars
57 26	Massy Pierre	21 9
58 39	Meynard Jean	23 Mars
59 58	Mallard Octaville	24 g ^{de}
60 62	Mourmy Louis Henry	10 Octobre
61 47	Oliver Françoise	11 Juillet
62 9	Plémeur Jean Ambroise Alphonse	29 Janvier
63 60	Plémeur Joseph	7 Octobre
64 65	Pierre Marie	17 9
65 16	Raboulet Marie	21 Février
66 7	Labourie Chérie	15 Janvier
67 17	Lecrivain Pierre	22 Février

61	11	Saethé Fernin	24 Fev
69	19	Sarrazin Jean	21 7 ^h
70	66	Signat Simon	27 Fev
71	30	Labusteau Arnaud	3 Juin
72	11	Cognat Georges	17 7 ^h
73	61	Chubaut Marie	7 Oct
74	74	Labusteau Pierre Joseph	20 D ^h
75	75	Crocari Jean Marguerite Elisabeth	27 1

Cloué et arrêté la présente table
contenant soixante quinze actes de naissances, le jour
vingt janvier mil huit cent quatre vingt par nous
Sousigné, Ernest Martin Dantagnon, Maire de
St-Amand de Cubzac, remplissant les fonctions
l'officier public de l'état civil.

E. Dantagnon